

# flexado

Conditions spécifiques  
Services téléphoniques  
- versie 2021.v.1

**Les conditions néerlandaises de Flexado B.V. sont toujours décisives. La traduction en français n'est pas effectuée par un traducteur juré et est uniquement à considérer comme une traduction textuelle des conditions néerlandaises. Il est impossible de faire recours à la traduction en justice.**

## Article 1

### Services

1.1 Le client peut acheter divers services téléphoniques comme précisés ci-après.

## Article 2

### Applicabilité des conditions générales et conditions spécifiques

2.1 En plus de ces conditions spécifiques, des conditions de services téléphoniques, les conditions générales de Flexado sont valables, ainsi que les conditions de Nederland ICT qui font intégralement partie du (des) contrat(s) entre le client et Flexado.

Les conditions de Nederland ICT peuvent être téléchargés sur [www.flexado.com](http://www.flexado.com) ou être demandées par e-mail l'adresse suivante : [hello@flexado.com](mailto:hello@flexado.com).

## Article 3

### Numéro de téléphone/télécopie régional

3.1 Le client peut activer par le biais de Flexado un numéro de téléphone et/ou numéro de télécopie régional.

3.2 Le trafic de téléphone et télécopie se fait via VoIP conformément aux conditions et aux prix comme spécifiés sur le site web de Flexado. Les frais de téléphonie et spécifications sont à demander auprès de Flexado Backoffice par e-mail : [hello@flexado.com](mailto:hello@flexado.com).

3.3 Les frais de téléphone et d'abonnement sont à la charge du client. Les tarifs de communications et d'abonnement peuvent être modifiés entretemps par Flexado.

## Article 4

### Réponse au téléphone

4.1 Le client peut acheter via Flexado la réponse au téléphone. La réponse au téléphone se fait par le biais d'un partenaire professionnel de Flexado. La réponse au téléphone se fait selon les souhaits du client, lesquels souhaits sont définis à l'aide d'une liste d'accords distincte.

4.2 Les conditions du partenaire professionnel précisés dans l'article 4.1 seront intégralement applicables au rapport juridique de Flexado et du client.

4.3 Flexado peut remplacer le partenaire professionnel pour des raisons motivées. Dans ce cas, les conditions du partenaire professionnel remplaçant seront intégralement applicables.

4.4 Les frais de la réponse au téléphone sont à la charge du client.

4.5 Lors de la réponse au téléphone, les communications entrantes sont acceptées au standard et le message est confirmé au client.

Pour ce faire, le client paiera un montant conformément au contrat par communication en dehors du montant mensuel. Si des

communications entrantes sont acceptées et ensuite transférées, des frais supplémentaires seront facturés comme des frais de communication et des frais de transfert uniques.

4.6 Le nombre de communications téléphoniques entrantes sera enregistré par Flexado et sera contraignant entre les parties.

4.7 Flexado traitera la réponse au téléphone de façon professionnelle. Elle n'accepte aucune responsabilité concernant ces communications.